

Mise à jour sur la construction

Zone 2



Travaux de construction dans le corridor ferroviaire, du chemin Davenport à l'avenue St Clair Ouest.

Aperçu du projet

Les travaux d'habilitation de la double voie de Barrie comprennent des modifications et des améliorations du corridor ferroviaire existant qui permettront l'installation future d'un deuxième ensemble de voies pour assurer un service bidirectionnel, toute la journée.

La zone du projet se trouve dans la Ville de Toronto et s'étend de la rue King Ouest au sud et de l'avenue Finch Ouest au nord. La zone 2 s'étend du chemin Davenport, au sud, à l'avenue St Clair, au nord.

Ce que vous devez savoir

Metrolinx achèvera les travaux de construction pour prévoir un ensemble de voies supplémentaires. Pour préparer les travaux principaux, les activités suivantes seront menées dans le corridor ferroviaire : travaux de nivellement, travaux de drainage, enlèvement de la végétation et construction de murs antibruit. Le gravier sera placé sur le corridor ferroviaire et des clôtures temporaires de protection du site seront installées avec de l'équipement léger. Une couverture végétale sera replantée sur les zones de sol perturbées restantes après l'achèvement des travaux. La construction de la barrière antibruit comprendra le forage de poteaux et l'installation de panneaux antibruit.

Enlèvement d'arbres

Pour préparer l'installation des murs antibruit et des clôtures de titre, il est nécessaire d'enlever et d'élaguer des arbres pour permettre la construction. En raison de la proximité des arbres avec le chantier, certains arbres privés qui s'étendent sur l'emprise devront être élagués, ce qui sera fait depuis l'intérieur de l'emprise. Les arbres enlevés dans l'emprise ferroviaire seront remplacés dans le cadre d'un programme de compensation par des arbres plantés en dehors de la zone du projet dans la ville de Toronto, sur la base des lignes directrices de Metrolinx en matière de végétation. Nous retirons le moins d'arbres possible.

Veillez noter que pour certains propriétaires fonciers, notre projet peut nécessiter l'élagage et éventuellement l'enlèvement d'arbres privés, ce qui nécessitera l'accès à certaines propriétés privées. Avant d'accéder à des propriétés privées, Metrolinx contactera individuellement les propriétaires concernés pour leur demander l'autorisation d'accéder à leur propriété. Metrolinx obtiendra de la ville de Toronto tous les permis nécessaires pour l'enlèvement et/ou d'élagage des arbres. Conformément au protocole standard, la Ville de Toronto enverra une lettre aux propriétaires fonciers pour les aviser de la demande. De plus amples renseignements concernant les exigences d'accès à la propriété et l'indemnisation pour les arbres enlevés, le cas échéant, seront également communiqués aux propriétaires fonciers touchés.

À QUOI S'ATTENDRE

- Tous les travaux se dérouleront dans le corridor ferroviaire, avec des voies d'accès désignées pour le personnel de construction.
- Tous les travaux auront lieu lorsqu'il n'y a pas de service de train. Les résidents des environs pourraient être gênés par des travaux de nuit limités compatibles à des travaux de construction à petite échelle. Si des lumières sont nécessaires pour terminer les travaux en toute sécurité, elles ne seront pas dirigées vers les foyers et les fenêtres, afin de minimiser les répercussions sur les résidents.
- Il y aura du bruit et des vibrations typiques des travaux de construction. Les résidents et les entreprises à proximité de la zone des travaux peuvent s'attendre à entendre du bruit occasionné par les excavatrices, les camions à béton, les pelleteuses et tout autre équipement de construction lié à la réalisation des travaux.
- Les niveaux de bruit et de vibration seront conformes aux exigences du projet.
- Des efforts seront faits pour réduire la poussière.

DURÉE DES TRAVAUX

- Les travaux auront lieu du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h.
- Un travail de nuit limité peut être effectué pendant cette période.

DÉTAILS DU TRAFIC

- Les travaux seront menés aussi rapidement et efficacement que possible afin de minimiser les perturbations. Ces travaux n'auront aucune incidence sur la circulation ou les piétons.

This notice is available in English upon request. If interested, please send an email to TorontoWest@metrolinx.com

Communiquez avec nous :

✉ Écrivez-nous à l'adresse suivante :

📧 TorontoWest@Metrolinx.com

📞 Appelez-nous à: 416-202-6911

🐦 Retrouvez-nous sur Twitter [@GOExpansion](https://twitter.com/GOExpansion) Visitez le

🌐 site web : <https://www.metrolinx.com/fr>

